



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate



## **RENTÉE PARLEMENTAIRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE: LA JEUNESSE RAPPELLE SES PRIORITÉS**

**QUÉBEC, 7 septembre 2021** – À l'aube de la rentrée parlementaire de l'automne, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), l'Union étudiante du Québec (UEQ) et Force Jeunesse rappellent au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, Jean Boulet, que la jeunesse est toujours en attente d'un projet de loi visant à assurer des protections légales pour les stagiaires, un engagement constamment repoussé par le ministre.

### **Un engagement repoussé depuis deux ans**

Au printemps 2019, à la suite de mobilisation de la jeunesse, le ministre Boulet s'est engagé à assurer de meilleures protections légales aux stagiaires par le biais d'un projet de loi leur étant exclusivement dédié. Ce projet de loi, qui devait garantir des protections quant au harcèlement, aux violences sexuelles, aux absences de longue durée ainsi qu'aux congés parentaux, devaient être déposés à l'automne 2019. Deux ans plus tard, aucun projet de loi n'est encore déposé et les stagiaires attendent toujours d'avoir des conditions davantage stables.

« Pour les organisations jeunesse, c'est une priorité que le ministre Boulet travaille à améliorer les conditions de stage des étudiant.e.s afin que celles-ci soient adéquates. C'est avant tout une question de protection contre le harcèlement et la violence qui ne peut plus attendre. », rappelle Samuel Vaillancourt, président de la FECQ.

### **Des conditions minimales pour garantir la réussite**

Si le projet de loi 59, qui permet aux stagiaires d'être protégé.es par la Loi sur la Santé et la Sécurité au travail, entraîne une diminution de l'inégalité frappante qui existait entre les personnes travailleuses et les stagiaires, notons qu'il reste encore du travail à faire pour que les conditions des stagiaires soient adéquates.

« Il est essentiel que les stagiaires soient protégé.es des abus potentiels, du harcèlement ainsi que des violences sexuelles, entre autres, pour garantir des

conditions d'étude minimales aux stagiaires », affirme Simon Telles, président de Force Jeunesse.

Les organisations jeunesse rappellent donc au ministre Boulet l'urgence de déposer un projet de loi strictement dédié aux conditions de stage des personnes étudiantes afin de s'assurer qu'elles puissent évoluer dans des milieux sécuritaires. « Pour que le ministre respecte ses engagements, le projet de loi doit être déposé cet automne afin qu'il soit adopté avant les élections 2022, sans quoi les conditions des stagiaires seront encore oubliées », conclut Samuel Poitras, président de l'Union étudiante du Québec.

### **À PROPOS DE LA FECQ**

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) représente près de 78 000 étudiantes et étudiants provenant de 27 cégeps répartis sur tout le territoire québécois. Depuis 30 ans, elle contribue à l'amélioration des conditions de vie et d'études de la population étudiante collégiale québécoise en étant la seule organisation à représenter exclusivement leurs intérêts.

### **À PROPOS DE L'UEQ**

L'Union étudiante du Québec (UEQ) a pour mission de défendre les droits et intérêts de la communauté étudiante universitaire, de ses associations membres et de leurs membres, en promouvant, protégeant et améliorant la condition étudiante et la condition des communautés locales et internationales. Elle compte plus de 91 000 membres universitaires à travers le Québec.

### **À PROPOS DE FORCE JEUNESSE**

Fondé en 1998, Force Jeunesse est un regroupement de jeunes travailleurs et travailleuses qui œuvre à la défense et à l'amélioration des conditions de travail des jeunes travailleurs et travailleuses, des perspectives d'emploi de la relève et de l'équité intergénérationnelle dans les politiques publiques.

**-30-**

### **SOURCE**

Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)

### **INFORMATIONS**

Claudie Lévesque, vice-présidente et attachée de presse (FECQ)

(514) 554-0576

[vpresidence@fecq.org](mailto:vpresidence@fecq.org)

Alexandre Ducharme, attaché  
politique (UEQ)  
514 497-2602

[politique@unionetudiante.ca](mailto:politique@unionetudiante.ca)

Claire Launay (Force Jeunesse)  
Directrice des opérations  
(514) 384-8666

[direction@forcejeunesse.qc.ca](mailto:direction@forcejeunesse.qc.ca)